

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 2087

Date dépôt /
modification 03/10/2022

Date validation 20/12/2022

MASTER DE SPÉCIALISATION EN SEXOLOGIE ET CLINIQUE DES SEXUALITÉS

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	10. Sciences psychologiques
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANCAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. À ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Élaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le.a sexologue clinicien.ne s'inscrit dans une discipline clinique dans laquelle des théories, méthodes et techniques issues des sciences biomédicales et psychosociales sont mises au point et appliquées de manière autonome et non dogmatique par un.e professionnel.le de la santé spécifiquement formé.e, dans le but d'améliorer la santé sexuelle de toutes les personnes, malades ou en bonne santé, de couples, de familles, groupes ou communautés, en visant d'une part à protéger, promouvoir et optimiser la santé sexuelle, favoriser l'éducation, la prévention et le conseil en santé sexuelle ; et d'autre part à recevoir, évaluer, faire des bilans diagnostiques, traiter ou réorienter, face à une demande (plaintes, inquiétudes, questionnements ou symptômes) occasionnant une souffrance significative, relative à l'exercice de la vie sexuelle par une approche (basée autant que possible sur l'évidence) pluridisciplinaire, holistique avec une prise en compte du genre et de l'intersectionnalité, en collaboration avec d'autres professionnel.les, dans le respect du cadre juridique, déontologique et éthique.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

- 1.** Définir les connaissances théoriques transdisciplinaires psychologiques, biologiques, historiques, socioculturelles et juridiques nécessaires à l'analyse des réalités et problématiques sexuelles
- 2.** Utiliser de manière critique, documentée et mises à jour les théories sexologiques
- 3.** Analyser dans une approche positive et globale les réalités et problématiques sexuelles :
 - » au regard des connaissances théoriques transdisciplinaires psychologiques, biologiques, historiques, socioculturelles et juridiques nécessaires à l'analyse des réalités et problématiques sexuelles
 - » au regard des tendances et des changements/réalités de comportement et de mentalités émergents du contexte social, communautaire ou encore du groupe de manière continue, afin d'être à même de mener des interventions sexologiques ancrées dans le monde actuel
 - » au regard des contenus émergents sur la sexualité dans les nouveaux médias sur le bien-être et la santé sexuels et/ou intime de la manière la mieux adaptée à la situation et au public visé
 - » y compris dans le cadre d'une recherche scientifique
- 4.** Communiquer ses savoirs sexologiques de façon professionnelle en conformité avec le cadre juridique, déontologique et éthique
- 5.** Développer une approche critique constamment renouvelée par une formation continue tant pratique que théorique sur la sexologie et plus généralement les sexualités
- 6.** Analyser dans sa pratique l'évolution et l'influence des représentations et des diffusions de contenus sur la sexualité au sein des médias
- 7.** Construire un accompagnement adéquat, clinique transdisciplinaire dans une approche positive, intersectionnelle et dans différents contextes (accompagnement de dysfonctionnements sexuels, IVG, questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre, etc.)
- 8.** Développer une approche globale et non normative de soin, notamment en adoptant une posture éthique centrée sur le sujet et son contexte, et non sur l'application d'une idéologie quelconque
- 9.** Travailler en réseau, de manière transdisciplinaire avec les professionnel.les et structures de soins appropriées à la situation de la personne